

**VALORISEZ  
LE CAPITAL DE  
VOTRE CONTRAT  
D'ASSURANCE VIE**

**Ananké  
Mai 2017**

Support en unités de compte dans  
le cadre d'un contrat d'assurance vie  
ou de capitalisation, d'une durée  
de 8 ans maximum.

Titre de créance présentant un risque  
de perte en capital en cours de vie et à  
l'échéance.

Offre à durée limitée.

Commercialisation du 2 janvier au  
28 avril 2017, pouvant être clôturée  
sans préavis.

Code ISIN: FR0013217536

Document à caractère promotionnel

**Assuré d'avancer**



# Ananké Mai 2017



**Ananké Mai 2017 est un support temporaire en unités de compte vous permettant de tirer profit du potentiel de performance de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (EWER). Il offre un gain conditionnel de 6 % brut<sup>(1)(2)</sup> pour chaque année écoulée. À l'échéance finale, le capital est protégé jusqu'à une baisse<sup>(3)</sup> de l'indice de 40 % par rapport à son niveau initial.**

**Ananké Mai 2017 permet de bénéficier d'un gain conditionnel de 6 % brut<sup>(1)(2)</sup> pour chaque année écoulée si l'indice CAC® Large 60 EWER, est stable ou en hausse en années 2 ou 4, ou jusqu'à une baisse de cet indice de 20 % pour les années 6 et 8, par rapport à son niveau initial. À défaut, le capital est protégé à hauteur de 100 % brut<sup>(1)(2)</sup> jusqu'à une baisse de cet indice de 40 % par rapport à son niveau initial, à l'échéance des 8 ans.**

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice CAC® Large 60 EWER, indice représentatif du marché actions français.

Il existe un **risque de perte partielle ou totale en capital** en cours de vie et en cas de baisse de l'indice de plus de 40 % par rapport à son niveau initial à l'échéance finale.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Évolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

## + AVANTAGES

- Un objectif de gain fixe de 6 % brut<sup>(1)(2)</sup> par année écoulée :
  - > si l'indice CAC® Large 60 EWER est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation<sup>(4)</sup> en années 2 ou 4 ;
  - > si l'indice n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation<sup>(4)</sup> en années 6 ou 8.
- Effet mémoire : si les conditions de versement du gain de 6 % brut<sup>(1)(2)</sup> sont déclenchées, il sera acquis au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années précédentes.
- Une échéance anticipée automatique si le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation<sup>(4)</sup> en années 2 ou 4, et jusqu'à une baisse de 20 % par rapport à son niveau initial en année 6.
- Une protection du capital à l'échéance dès lors qu'à la date d'observation finale, l'indice CAC® Large 60 EWER n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

## - INCONVÉNIENTS

- Un gain plafonné à 6 % brut<sup>(1)(2)</sup> par année écoulée, même si la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieure.
- L'indice CAC® Large 60 EWER est équipondéré et calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur à ce montant forfaitaire. En conséquence, la performance de l'indice peut être pénalisée.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier entre 2, 4, 6 et 8 ans.
- À l'échéance finale, il existe un risque de perte en capital partielle ou totale si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement d'Ananké Mai 2017 à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice CAC® Large 60 EWER autour du seuil de - 40 %.

## FACTEURS DE RISQUES

**Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus de base et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission<sup>(5)</sup>. Ces risques sont notamment :**

### Risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie

L'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée<sup>(6)</sup> (rachat, arbitrage ou décès) se fera aux conditions de marché.

**Risque de contrepartie** — Le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis, sur décision de l'Autorité de Résolution compétente, à un risque de diminution de

la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

**Risque de marché** — Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

**Risque de liquidité** — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

**L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 16 mai 2025, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

## ► Principales caractéristiques

### UN GAIN CONDITIONNEL DE 6% BRUT <sup>(1)(2)</sup> PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE

Ananké Mai 2017 prend fin par anticipation si l'indice CAC® Large 60 EWER :

En années  
2 ou 4



est stable ou en hausse  
par rapport à son niveau initial



En année  
6



n'est pas en baisse de plus de 20%  
par rapport à son niveau initial



Valeur finale du support

=

100% brut <sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale  
au 12 mai 2017

+

un gain de 6% brut <sup>(1)(2)</sup> par année écoulee

Le Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée, est de : 4,80% la 2<sup>e</sup> année, 4,51% la 4<sup>e</sup> année, 4,24% la 6<sup>e</sup> année.

### QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS, EN L'ABSENCE D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE ?

Dans le cas où Ananké Mai 2017 atteint l'échéance des 8 ans, trois situations sont alors possibles :

À l'échéance du 16 mai 2025



Si l'indice CAC® Large 60 EWER,  
au 2 mai 2025 n'est pas en baisse  
de plus de 20% par rapport  
à son niveau initial



Si l'indice CAC® Large 60 EWER,  
au 2 mai 2025 est en baisse de 20%  
à 40% par rapport à son niveau initial



Si l'indice CAC® Large 60 EWER,  
au 2 mai 2025 est en baisse de plus  
de 40% par rapport à son niveau initial

Effet  
mémoire

Valeur finale du support

=

148% brut <sup>(1)(2)</sup> de sa valeur  
initiale (100% + 8 x 6%)  
au 12 mai 2017, soit un Taux de  
Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup>  
de 4%

**Effet mémoire**

Valeur finale du support

=

100% brut <sup>(1)(2)</sup> de sa valeur  
initiale au 12 mai 2017,  
soit un Taux de Rendement  
Actuariel net<sup>(1)</sup> de -0,96%

**Protection du capital**

Valeur finale du support

=

100% brut <sup>(1)(2)</sup> de sa valeur  
initiale au 12 mai 2017

-

la baisse <sup>(3)</sup> finale de l'indice

**Ce qui correspond à une perte  
partielle ou totale en capital**

#### → Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :

- en cas de sortie<sup>(6)</sup> (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance ;
- à l'échéance des 8 ans, si le 2 mai 2025 l'indice CAC® Large 60 EWER est en baisse<sup>(3)</sup> de plus de 40% par rapport à son niveau initial ;
- ou, en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.

(1) Pour les versements réalisés du 2 janvier au 28 avril 2017 sur Ananké Mai 2017, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (12 mai 2017) et à la date d'observation finale (2 mai 2025), exprimée en pourcentage.

(4) Les dates d'observation sont : 6 mai 2019 (année 2), 5 mai 2021 (année 4), 5 mai 2023 (année 6), 2 mai 2025 (année 8).

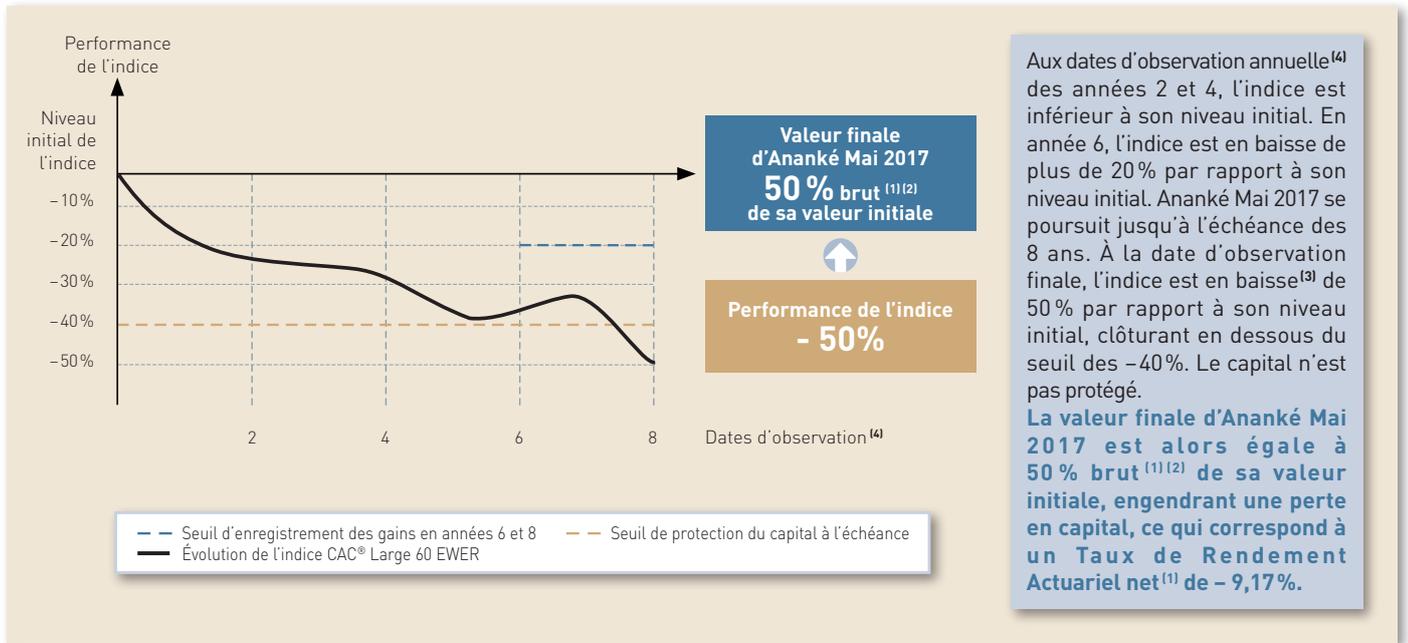
(5) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique «Avertissement Final» de ce document, paragraphe «Disponibilité de la documentation du support».

(6) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,5% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance.

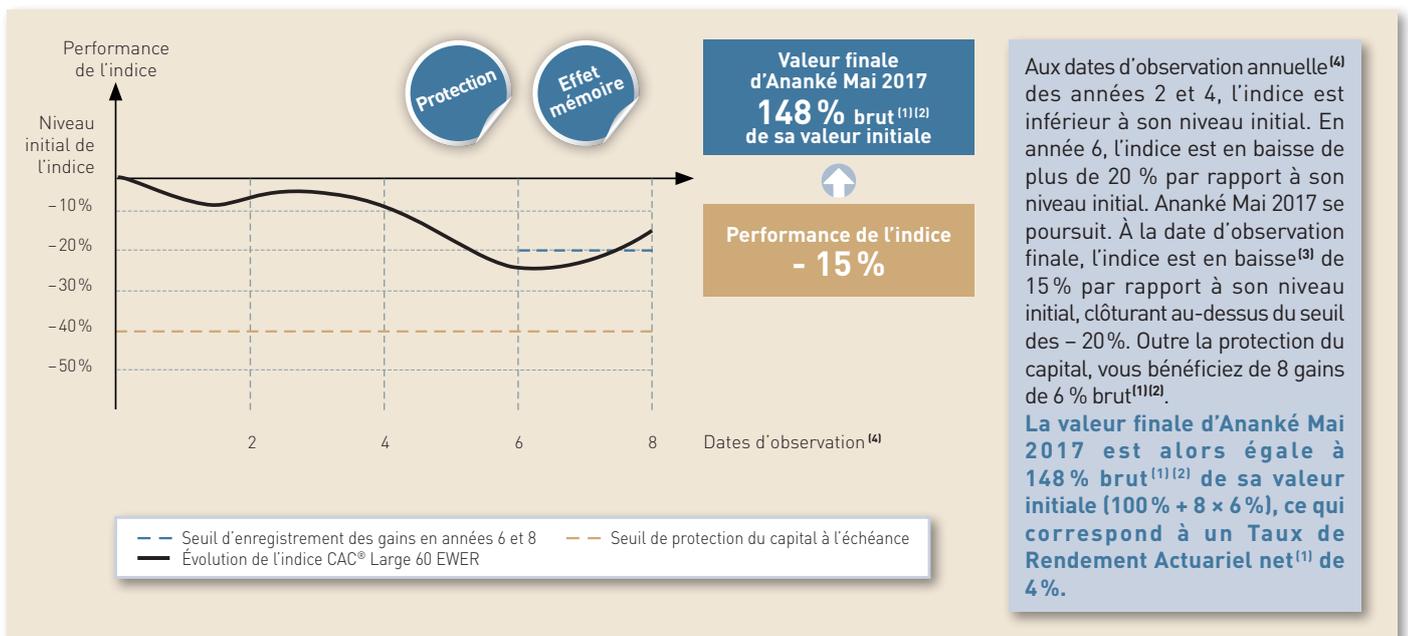
## ► Scénarios de marché-exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

### ► SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS



### ► SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UN GAIN EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS



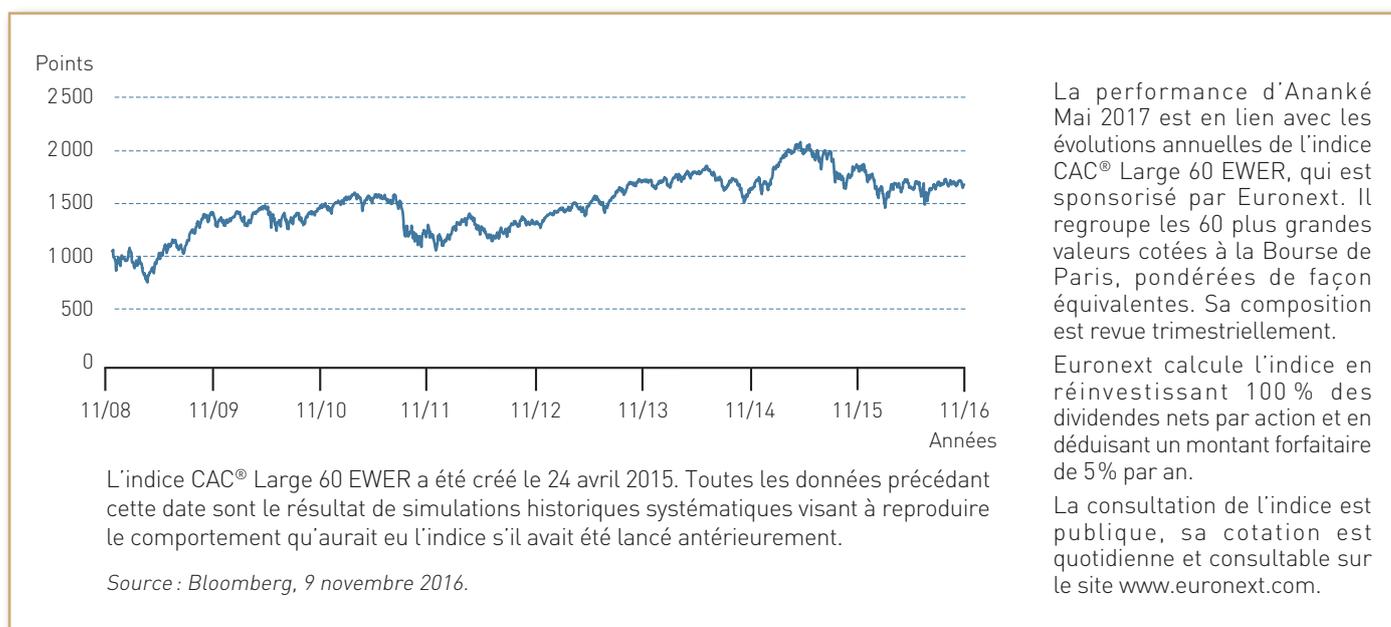
L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 16 mai 2025, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## ► SCÉNARIO FAVORABLE : UN GAIN EN CAPITAL EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE



## ► Évolution de l'indice CAC® Large 60 EWER

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



**(1)** Pour les versements réalisés du 2 janvier au 28 avril 2017 sur Ananké Mai 2017, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.

**(2)** Hors frais de gestion du contrat.

**(3)** La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (12 mai 2017) et à la date d'observation finale (2 mai 2025), exprimée en pourcentage.

**(4)** Les dates d'observation sont : 6 mai 2019 (année 2), 5 mai 2021 (année 4), 5 mai 2023 (année 6), 2 mai 2025 (année 8).

## ► Fiche technique

**Instrument financier :** Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

**Émetteur :** Natixis S.A. (Moody's A2, Standard & Poor's A).

Notations en vigueur au 9 novembre 2016. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

**Code ISIN :** FR0013217536

**Devise :** EUR

**Sous-jacent :** Indice CAC® Large 60 EWER (code ISIN : FR0012663334)

**Cotation :** Bourse de Luxembourg

**Valorisation :** hebdomadaire (le vendredi)

**Double valorisation :** une double valorisation du Titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Thomson Reuters qui est une société indépendante financièrement de Natixis.

**Marché secondaire :** Natixis s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière hebdomadaire des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du support avec une fourchette achat/vente de 1 %.

**Montant maximum de l'émission :** 60 millions d'euros

**Valeur nominale :** 1 000 euros

**Garantie du capital :** pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.

**Période de commercialisation :** du 2 janvier au 28 avril 2017

**Prix de souscription :** il progressera de façon constante durant la période de commercialisation, de 995,90 euros le 6 janvier 2017 à 1 000 euros le 12 mai 2017.

**Date d'émission du support :** 5 janvier 2017

**Date d'observation initiale du niveau de l'indice :** 12 mai 2017

**Dates d'observation du niveau de l'indice :** 6 mai 2019, 5 mai 2021, 5 mai 2023

**Dates d'échéance anticipée :** 13 mai 2019, 12 mai 2021, 12 mai 2023

**Date d'observation finale du niveau de l'indice :** 2 mai 2025

**Date d'échéance finale :** 16 mai 2025

**Valeur finale du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée :** Ananké Mai 2017 prend fin par anticipation avec une valeur finale égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 6 % brut<sup>(1)</sup> par année écoulée :

- si en années 2 ou 4, l'indice CAC® Large 60 EWER est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial.
- si en année 6, l'indice CAC® Large 60 EWER n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial.

**Valeur finale du support en unités de compte à la date d'échéance :**

Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance, sa valeur finale est alors égale à :

- 148 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si l'indice est en baisse de 20 % à 40 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

**(1)** Performance brute ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital.

# ► Avertissement final

**Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.**

**Disponibilité de la documentation du support** – La documentation juridique relative à l'émission pourra être obtenue sur une page dédiée du site de Natixis ([www.equitysolutions.natixis.com](http://www.equitysolutions.natixis.com)), et sur le site de la Bourse du Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)). **Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support.**

**Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation** – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation »). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

**Agrément** – Natixis est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE).

**Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du support** – Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

**Restrictions générales de vente** – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

**Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes** – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume aucune responsabilité à cet égard.

**Données de marchés** – Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

**Rachat par Natixis ou dénouement anticipé du support** – Seule Natixis s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le titre, à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Natixis peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboucement de la position de Natixis liés à ce rachat. Natixis et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

**Avertissement Euronext relatif à l'indice** – Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, où au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.

**Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique** Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

**Conflit d'intérêt** – Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

# DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur **ganpatrimoine.fr** permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consulter le détail de vos contrats :**  
vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuer des opérations de gestion :**  
des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivre l'actualité "En direct des marchés" :**  
pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DICL, prospectus, etc.) :
  - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
  - comparer la performance entre plusieurs fonds ;
  - créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés ;
  - créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent ; afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
  - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
  - pour faciliter la diversification de vos investissements.

Votre conseiller

**Gan Patrimoine** – Filiale de Groupama S.A.  
Société anonyme d'intermédiation  
en assurance au capital de 8 220 690 €  
457 504 694 RCS Lille – APE : 6622Z  
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille  
www.ganpatrimoine.fr  
contact@ganpatrimoine.fr  
N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine  
Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont  
des contrats assurés par **Groupama Gan Vie**  
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 €  
340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège  
social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat  
de la **Caisse Fraternelle Vie** – Société  
française pour favoriser la Prévoyance  
et l'Épargne  
Société anonyme au capital de 460 000 €  
(entièrement versé) – 457 504 702 RCS Lille  
APE : 6511Z – Siège social :  
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille  
Entreprises régies par le Code des  
assurances et soumises à l'Autorité  
de Contrôle Prudentiel et de Résolution  
61, rue Taitbout 75009 Paris

Réf. 764C-012017 – Conception graphique :  
21x29,7 – Crédit photo : © iStock.

Gan Patrimoine participe à la protection  
de l'environnement en sélectionnant des  
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »  
ainsi que des papiers issus de forêts gérées  
durablement.



**Assuré d'avancer**

ganpatrimoine.fr